

CNH ET TRANSFORMATION DE L'OFFRE MEDICO-SOCIALE



INC du 7 juillet 2023



PRINCIPALES MESURES ISSUES DE LA CNH

La Conférence Nationale du Handicap, qui s'est tenue le **26 avril 2023**, a formalisé un plan d'actions échéancées sur 3 ans autour des **5 priorités** suivantes:

- Accès à l'école pour tous,
- Accès à l'enseignement supérieur pour tous,
- Accès à l'emploi des personnes handicapées,
- Accessibilité universelle,
- Transformation de l'offre et accès aux droits.



PRINCIPALES MESURES ISSUES DE LA CNH

Identification des principales mesures ayant un impact sur la stratégie médicosociale du Groupe:

(Source: dossier de presse

<https://handicap.gouv.fr/conference-nationale-du-handicap-dossier-de-presse>)

- Ecole pour tous:
 - déploiement d'**équipes mobiles** pour favoriser la scolarisation,
 - permettre l'**intervention des professionnels du secteur médicosocial** en milieu scolaire,
 - contribuer au développement des **projets pilotes d'IME dans l'école (100 IME dans des écoles)**

- Accès à l'emploi des personnes handicapées:
 - faire converger les **droits sociaux des usagers des ESAT** vers ceux des salariés



PRINCIPALES MESURES ISSUES DE LA CNH

Transformation de l'offre et accès aux droits:

- Développer l'offre pour répondre aux besoins – **50 000 solutions nouvelles (2 Mds€ prévus pour la période)** ,
- Généralisation de l'offre en **plateformes de service**,
- Plan d'**aide à l'investissement** pour la transformation de l'offre,
- Renforcer le **repérage précoce** (TSA – TND),
- Mieux accompagner les personnes dans l'utilisation des **aides techniques**,
- Renforcer l'**accès aux soins et à la prévention**,
- Création d'un **centre national de ressources cérébrolésion**



SUITES CNH

- **Instruction n° DGCS/SD5B/DSS/SD1A/CNSA/DFO/2023/60 du 15 mai 2023 relative aux orientations de la campagne budgétaire des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap et des personnes âgées pour l'exercice 2023.** Cette instruction précise les premiers montants prévus pour financer chacune des annonces en 2023.
- **Instruction ministérielle à venir cet été sur la transformation de l'offre** qui devrait annoncer la parution prochaine de plusieurs cahier des charges modélisant notamment la « Plateforme de services ».
- **COPIL Transformation de l'offre médicosociale pour piloter le projet au niveau du Groupe UGECAM**